

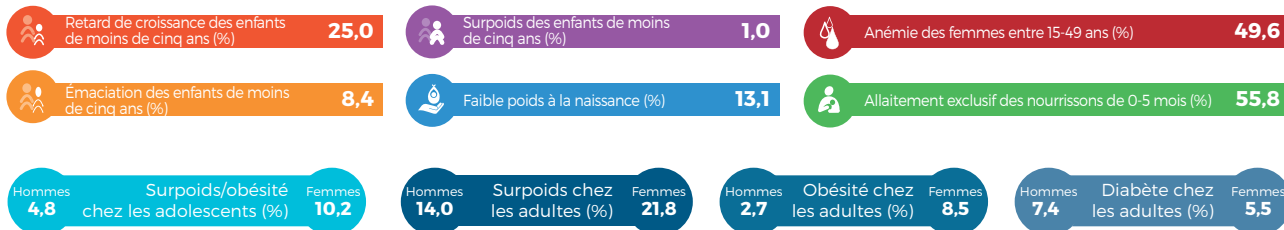
# Burkina Faso



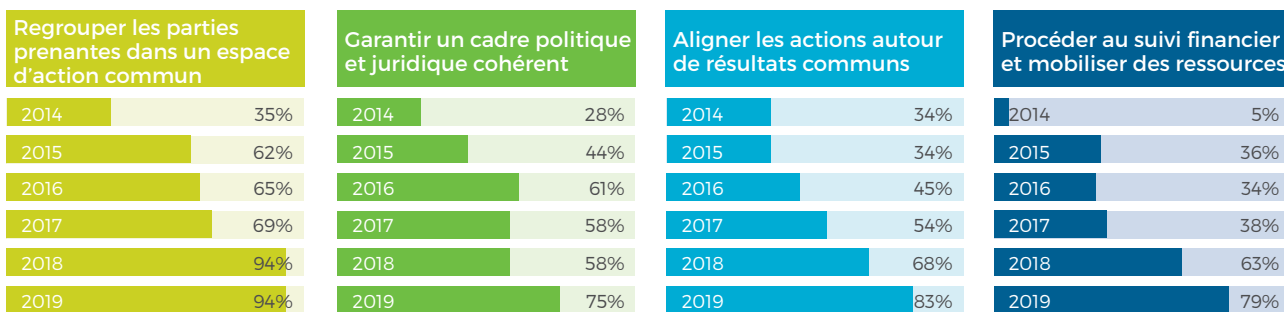
**Date d'adhésion :** juin 2011

**Population :** 20,32 millions

SCALINGUPNUTRITION.ORG/BURKINA-FASO



## TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2018-2019



### TOTAL PONDÉRÉ 2019

**83%**

Le renforcement de la nutrition au niveau local, autour du gouverneur qui est le président du Conseil régional de concertation en nutrition, est une réalité avec l'appui des différents partenaires.

Formalisation du Réseau du secteur académique (RECANUT) qui complète la liste des réseaux existants.

Le Chef de l'État est fortement engagé dans l'initiative ALN ce qui implique le respect des engagements politiques pris en faveur de la nutrition.

La plateforme d'information sur la nutrition (PNIN) a permis de mobiliser de nouveaux acteurs dans la plateforme multisectorielle et de renforcer leurs capacités dans la mise en œuvre des interventions. Elle a un plan de travail consensuel et multisectoriel.

Le droit à l'alimentation a été introduit dans la nouvelle constitution.

Un processus de relecture des textes du Conseil national de concertation en nutrition est en cours pour qu'il soit repositionné à un niveau supra-ministériel.

Un plan de communication et de plaidoyer en faveur de la nutrition existe.

Mise à jour des indicateurs du cadre commun des résultats pour prendre en compte la multisectorialité.

La nouvelle politique intègre la question du genre, des adolescentes, de l'autonomisation des femmes, du développement de la petite enfance et l'urgence.

Les acquis des efforts antérieurs ont été consolidés et la mise en œuvre de nouvelles actions complémentaires s'améliore légèrement, par exemple le plan de renforcement des capacités des acteurs multisectoriels ; l'intégration systématique du volet nutrition dans les plans communaux et régionaux de développement ; la mise en œuvre en cours de la PNIN.

Définition claire des rôles et responsabilités des acteurs dans le plan stratégique.

Le rapport sur le cadre sectoriel de dialogue "santé nutrition" a été élaboré et l'enquête SMART réalisée. Cette dernière permet de mettre à jour les indicateurs du cadre commun de résultats et le cadre harmonisé, et de recenser les zones et les populations à risque.

Un rapport sur le suivi du financement public en nutrition pour la période 2016-2018 a été réalisé et diffusé.

En 2018, les acteurs de la nutrition au niveau national ont aussi adhéré au processus GFF pour atteindre l'ODD 2.

Les partenaires ont aligné leurs ressources sur les priorités nationales et contribué à leur mobilisation.

Une conférence de haut-niveau pour la mobilisation des ressources pour la nutrition a été planifiée.

Des défis restent à relever, comme le faible taux d'absorption des fonds alloués à la nutrition et certaines promesses non tenues par certains bailleurs dans un contexte sécuritaire complexe qui laisse transparaître de nouveaux besoins de financement.

### PRIORITÉS 2019-2020

- Adopter la politique multisectorielle de nutrition ;
- Enraciner la nutrition au niveau institutionnel ;
- Financer la nutrition (stratégies innovantes, financement endogène) ;
- Poursuivre l'intégration de la nutrition dans les politiques locales (plans communaux et régionaux de développement) ;
- Renforcer la réponse nutritionnelle en situation d'urgence ;
- Renforcer le système d'information multisectorielle de nutrition et accroître la redevabilité.